

Alors que la hausse du prix des matériaux bruts a beaucoup influé sur la majoration du prix des étoffes de coton et a absorbé une partie, hors de toute proportion, de chaque dollar de ventes (voir le tableau en page suivante), les représentants de l'industrie affirment catégoriquement qu'ils ont de la difficulté à se procurer de la main-d'œuvre ce qui influe sur la production et sur les prix. La rareté de la main-d'œuvre et la réduction de la semaine de travail apparaissent comme un des facteurs principaux de la restriction de la production.

L'abandon des régies le 15 septembre 1947 n'a pas eu d'effet immédiat sur les prix, car, à la suite d'une entente avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les compagnies avaient rempli aux anciens prix les commandes en suspens (et, en conséquence, reçurent les subventions prévues). Quand aux ventes, l'abandon des régies a eu pour conséquence d'en porter la moyenne mensuelle de \$8,902,000 qu'elle avait été du mois de septembre 1946 au mois de mars 1947 (19 compagnies et 3 filiales de manufacturiers de pneus et de caoutchouc) à \$12,818,000 pour la période correspondante de 1947-1948. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'à l'époque des subventions, les bénéfices des manufacturiers étaient limités. De plus, la production a augmenté pendant cette période-ci. De fait, les Témoignages disent (fascicule n° 68) que l'industrie primaire du coton avait assez bien réussi à se tenir le plus près possible du prix-plafond qui avait cours au moment de l'abandon des régies.

Les prix de vente des produits fabriqués par les cinq compagnies qui ont fait l'objet d'une enquête spéciale, ont subi une forte majoration pendant et après l'époque de la régie des prix, mais cette partie du revenu d'exploitation qui rentre dans le calcul du prix de revient n'a pas été augmenté. Le revenu d'exploitation comprend le bénéfice réalisé sur les opérations, avant déduction de l'impôt sur le revenu, de l'intérêt sur l'argent emprunté et sur les autres dettes, des réserves d'inventaire et des frais de dépréciation dépassant les montants autorisés par les autorités de l'impôt sur le revenu. Il ne comprend pas le revenu sur les placements, ni les bénéfices ou pertes sur la vente de placements et de valeurs immobilisées.

Pour les 12 années, 1936-1947, les éléments du coût des ventes en dollars en ce qui concerne les 5 compagnies spéciales, ont atteint une moyenne de :

	cents
Matières premières—coton .....	29·6
autres .....	15·9
Main-d'œuvre .....	25·6
Frais généraux .....	16·3
Revenu d'exploitation .....	12·6
	<hr/>
	\$1.00